



Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 22 AOÛT 2007
Le Préfet
Pour le préfet
et par délégation,
La secrétaire générale

Chantal MAUCHET



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DES TRANSPORTS D 13 : PLANCHE n° 10

CARTE DE L'INFRASTRUCTURE

-  Catégorie 1 d=300m
-  Catégorie 2 d=250m
-  Catégorie 3 d=100m
-  Catégorie 4 d=30m